



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

CÉRÉMONIE

Metz, le 17/07/2020

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France

Didier MARTIN, préfet de la Moselle, présidera la cérémonie départementale organisée à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France.

La cérémonie se déroulera dimanche 19 juillet 2020, à partir de 09h50, au fort de Queuleu, à Metz, dans le respect des gestes barrières et de distanciation physique.

Programme prévisionnel

9H50 Arrivée des autorités civiles et militaires au Fort de Queuleu

Accueil des autorités par Bruno FISZON, grand rabbin de Metz et de la Moselle, les représentants du consistoire et de la communauté juive et par le major de garnison

10H00 Début de la cérémonie

Revue des troupes par le gouverneur militaire de Metz

Lectures :

- allocution et courte prière par Bruno FISZON, grand rabbin de Metz et de la Moselle
- lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées par Didier MARTIN, préfet de la Moselle

Dépôt de gerbes, dans l'ordre suivant :

- le président du comité de coordination des associations patriotiques de la Moselle, accompagné du président de l'association des internés résistants et patriotes (FNDIRP),
- le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie Grand-Est et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,
- le maire de Metz ou son représentant,
- le préfet de la Moselle

Sonnerie aux morts

Refrain de l'hymne national

Refrain du chant des Marais

Placement du représentant de la communauté juive dans la crypte avec le major de garnison :

- recueillement devant la plaque commémorative,
- lecture d'un texte

10H30 Salutations du préfet de la Moselle aux porte-drapeaux

Fin de la cérémonie

- Nous vous remercions de bien vouloir signaler votre présence -